

# Mémoire et révisionnisme du génocide rwandais en France

## Racines politiques, impact médiatique

Par Jean-Paul Gouteux

Publié sur [Amnistia](http://amnistia.net) le jeudi 12 février 2004

### Introduction

En avril 1994 et pendant trois mois, plus d'un million de personnes ont été tuées au Rwanda parce qu'elles n'appartenaient pas à la bonne "race". Dans ce minuscule Etat africain, culturellement et linguistiquement homogène, les Tutsi, repérés par le fichage ethnique officiel (cartes d'identités) ou au faciès (selon les stéréotypes répandus) ont été systématiquement tués, des vieillards aux nourrissons. Le viol et la torture avant la mise à mort ont également été systématisés. C'est un génocide au sens premier du terme selon des critères qui s'appliquent à l'extermination des Arméniens et des Juifs. Pour leurs assassins, les Tutsi, les Juifs ou les Arméniens ne pouvaient abjurer. Les massacres des Protestants par les Catholiques (et vice versa), l'extermination de musulmans par les croisés, n'étaient pas des génocides parce qu'un croyant peut se convertir, abjurer sa foi. Les Tutsi, les Juifs et les Arméniens étaient condamnés à mourir pour ce qu'ils sont. C'est-à-dire, dans l'esprit de leurs bourreaux, pour le crime d'être nés. C'est ce qui fait l'immense singularité de ce crime. Récemment (en septembre 2003) Dominique de Villepin, ministre des Affaires étrangères de Jacques Chirac, à la suite de François Mitterrand, a parlé de "génocides" au Rwanda (1). Ce pluriel manifestait l'adhésion publique de l'ancien Président de la République, comme elle manifeste celle de l'actuel responsable de la diplomatie française, à la théorie révisionniste dite du "double génocide". Selon cette théorie, le génocide des Tutsi du Rwanda serait le pendant d'un "génocide des Hutu" par la rébellion du Front patriotique rwandais. La reprise en 2003 d'une théorie révisionniste par une voix officielle montre qu'il s'agit là pour la politique française d'un problème majeur, permanent et profond. L'explication proposée ici à la réflexion des lecteurs renvoie à l'implication militaire, diplomatique et financière des autorités françaises dans le génocide rwandais. Elle évoque aussi la prégnance dans ces mêmes sphères de l'ethnisme, ce racisme issu du passé colonial et du néocolonialisme présent.

## La "révolution sociale" hutu : une idéologie génocidaire au Rwanda

Trois constats essentiels peuvent être faits. D'abord ces massacres de masses ont été organisés, planifiés et réalisés par des dirigeants corrompus dans le cadre d'une stratégie politique de maintien au pouvoir. Ensuite, ils ont été réalisés dans un petit Etat centralisé et bureaucratique, où les militaires et les fonctionnaires ont joué un rôle essentiel d'initiateurs et de coordinateurs. Enfin, alors que ces tueries auraient parfaitement pu être faites par les seuls militaires, l'horreur absolue a été atteinte par la mise en œuvre intentionnelle et calculée d'une extermination à l'arme blanche impliquant le plus de gens possible. Outre les milices, formées dans ce but, les paysans hutu ont été encadrés et mobilisés par les autorités locales pour "travailler" (c'est-à-dire : "tuer" dans sa formulation tacite) avec les mots d'ordre du travail communautaire habituel de "défrichage" (autre formulation convenue). Lorsque des milliers de familles Tutsi étaient rassemblées dans les églises, les écoles et les stades, les militaires commençaient l'extermination à la grenade et aux mortiers, mais la population était conviée à "finir le travail" à la machette et à la houe. Après le génocide, les biens des familles massacrées étaient répartis par les autorités (2). Les Tutsi n'ont pas été les seules victimes. Le génocide s'est accompagné du massacre de plusieurs milliers de démocrates hutu qui s'opposaient à cette entreprise démente.

L'objectif déclaré du Hutu Power était de réaliser l'extermination de la minorité tutsi en répétant et en radicalisant les massacres précédents de la "révolution sociale hutu" de 1959 (3). Cette idée de "solution finale au problème tutsi" était aussi apocalyptique que triviale dans ce pays. Elle était en effet entretenue dans les mentalités des cadres du régime et des notables depuis l'instauration de la Première République hutu en 1961. En 1990 et jusqu'en 1993, les autorités rwandaises avaient à nouveau testé sa faisabilité en organisant à plusieurs reprises des massacres à caractère génocidaires contre la population civile tutsi, notamment contre la communauté marginale des Bagogwe. Le soutien des Français qui encadraient et formaient leur armée au camp de Bigogwe, dans la région de ces massacres, ne leur fit pas défaut et la communauté internationale ferma les yeux. Le message du "conflit interethnique" rendait ces horreurs acceptables. Le choix de l'arme blanche devait avaliser la "nature tribale, récurrente et atavique" de ces crimes racistes, et ainsi dédouaner les complices français qui ont fourni aux tueurs grenades, munitions et armes légères, mais précisément pas de machettes (4). Il s'agit d'un choix opérationnel qui prend en compte les futures opérations de communication, comme celle d'Antoine Glaser et Stephen Smith, deux journalistes proches des services français : "Les bras qui ont coupé en morceaux hommes, femmes et enfants étaient rwandais. Ce n'étaient pas des bras de pantins. Ce n'étaient même pas des bras armés par nos soins. Car comble de l'horreur, pour leurs victimes, les tueurs se sont servis de machettes et non pas des armes à feu que nous leur avons livrés abondamment" (5). Ce message, la communauté internationale devait l'agréer comme elle l'avait déjà fait pour des précédents massacres historiques de Tutsi. Les victimes du génocide devaient rejoindre celles de la "révolution sociale", englouties dans la nuit rwandaise. "Qui parle encore aujourd'hui du massacre des Tutsi de 1959 à 1965 ?" devaient penser les organisateurs de cette gigantesque tuerie et leurs complices (6).

## La négation, élément constitutif du génocide

Malgré toutes les tentatives pour nier le génocide au moment de son exécution, malgré les souffrances indicibles des victimes, cette réalité "impensable" commence à être pensée, elle émerge doucement. Les livres de témoignages et d'analyses se multiplient. D'un autre côté, les négationnistes sont plus virulents que jamais. Ils sont même présents dans l'enceinte du Tribunal pénal international pour le Rwanda chargé de juger les organisateurs du génocide (le TPIR d'Arusha) ce qui est un comble. Dans une conférence organisée avec l'Association des avocats de la défense du TPIR, Rety Hamuli, l'avocat du présumé génocidaire André Ntagerura, en complet accord avec les autres avocats présents : Jean-Yves Degli et Raphaël Constant, expliquait à l'auditoire qu'il n'y avait aucune preuve du génocide (7). En France, le malaise est persistant, le deuil n'est pas fait, les responsabilités politiques et militaires ignorées. Le Sénat français a même donné une salle pour une conférence négationniste enflammée où Marie-Roger Biloa pouvait affirmer à la tribune " qu'elle a été l'un des premiers journalistes à affirmer qu'au Rwanda, il n'y pas eu de génocide, et que les autres commencent à s'en rendre compte" (8). Les négationnistes s'agitent et s'activent partout à l'approche du dixième anniversaire du génocide, mais c'est en France qu'ils sont le plus virulents. Ils multiplient à Paris et en province conférences de presse, colloques, débats et réunions, y compris avec le parrainage d'Amnesty International (9), manquant de peu celui du CNRS (10). Si l'on trouve dans la sérieuse revue Politique africaine un article expliquant qu'il ne s'est agi que de "pogroms populaires, spontanés et aléatoires", "une forme de jacquerie" (11), si l'on continue aujourd'hui de dissimuler un génocide reconnu par l'ONU sous ce même concept de lutte tribale, c'est qu'il y a bien un problème sous-jacent.

La question de la complicité française dans une telle horreur, lorsqu'elle est encore très exceptionnellement posée, reste dans le flou. D'ailleurs, qui peut y croire ? Comment des dirigeants honorables et respectés auraient-ils pu s'engager dans une telle abomination, après la Shoah, après le "plus jamais ça" unanime des Nations ? Et par conséquence, engager "la France" avec eux ! Mais les faits sont là, même s'ils sont difficilement audibles. Un soutien français multiforme a aidé les autorités rwandaises pendant qu'elles réalisaient le génocide. Les dirigeants français ont reçu à l'Elysée et à Matignon les représentants de l'État génocidaire rwandais, le 27 avril 1994, au moment où cet Etat procédait depuis près d'un mois à l'élimination de la composante Tutsi de la population. L'idée qui vient immédiatement à l'esprit, c'est qu'ils ne savaient pas. Mais cet argument n'est pas plausible. La déclassification des archives américaines du Pentagone a révélé que même les dirigeants américains étaient informés du génocide qui se préparait bien avant son déclenchement (12). Les dirigeants américains n'étaient pas aussi impliqués que leurs homologues français au Rwanda. Ils n'avaient ni les forces militaires, ni autant d'agents de renseignements présents dans ce pays (13). De nombreux acteurs politiques français ont d'ailleurs reconnu qu'ils n'ignoraient rien de la menace qui planait sur la communauté tutsi (14). C'est en toute connaissance de cause qu'ils ont soutenus les extrémistes hutu pendant la phase d'extermination et qu'ils ont poursuivi discrètement ce soutien après qu'elle eut été réalisée, cela jusqu'en 1997 (15).

## **L'idéologie raciste en France : cette condition nécessaire à la réalisation du génocide devient l'outil de sa négation**

Bernard Debré, ministre de la Coopération de novembre 1994 à mai 1995, expliquait à qui voulait l'entendre que les Tutsi veulent conquérir un Empire en Afrique Centrale avec leur nouveau roi ou "Mwami": "Nous avons donc, de fait, un nouvel empire tutsi, avec à sa tête, un 'Mwami' en la personne de Paul Kagame [actuel président du Rwanda], et une grande fédération tutsi qui englobera certainement dans les années à venir le Kivu, le Rwanda et le Burundi, et peut-être une partie de l'Ouganda. Les 'guerres napoléoniennes tutsi' pour reconquérir les pays des grands lacs ne sont pas achevées" (16). C'est précisément la propagande utilisée au Rwanda par l'Etat génocidaire, une sorte de version Hamite des Protocoles des Sages de Sion (17). Les "Tutsi", selon l'ancien ministre de la coopération, dissimuleraient leurs visées hégémoniques sous des apparences démocratiques : "Quant aux Tutsi, ils évitent soigneusement toute allusion ethnique dans leurs discours. (...) Ils stigmatisent la violence et l'anarchie qui règne dans le pays. Ils prônent fortement, la bouche en cœur, la démocratie et la liberté.... Qui s'élèverait contre ?" (18). Cette phrase est importante, car elle révèle une globalisation raciste et une diffamation à l'encontre d'un groupe humain, dont elle sous-entend la fourberie. Dans *Mein Kampf*, Hitler pointait une autre "duplicité": "Pour dissimuler ses menées et endormir ses victimes, il [le Juif] ne cesse de parler de l'égalité de tous les hommes sans considération de race et de couleur.... Il a, en apparence, pour but d'améliorer la condition des travailleurs". Il ajoutait lourdement : "En réalité, sa raison d'être est de réduire en esclavage et, par-là, d'anéantir tous les peuples non juifs..." (19). Nous ne comparons pas pour autant Bernard Debré à Hitler ! Mais la conquête par "les Tutsi" d'un "Empire Hamite" est bien la thèse centrale de son livre. Ce qu'il nous paraît personnellement extraordinaire, c'est que cinquante ans après la défaite de l'Allemagne nazie on peut encore écrire en toute candeur ce genre de propos sur un groupe humain que l'on veut stigmatiser et dévaloriser. Si les Tutsi de Debré ressemblent aux Juifs de la propagande antisémite, ce n'est pas une coïncidence. L'ancien ministre reprend les pires thèses publiées dans la presse hutu extrémiste ou propagées par le principal organe de propagande du génocide, la Radio des Mille Collines (RTL). On peut donc supposer que le spécialiste de la prostate de François Mitterrand, devenu responsable de la Coopération française par la grâce du Prince, s'est fait briefer par les officiers issus des RPIMa (Régiment parachutiste de l'infanterie de marine, fer de lance de l'ex-coloniale). Car cette propagande a été distillée et instrumentalisée autant par les extrémistes du Hutu Power que par le lobby militaro-africaniste et les services secrets français (20).

Robert Galley, ministre de la Coopération de 1976 à 1981, nous donne à son tour un aperçu de la prégnance de ces idées raciales alors qu'il a été au cœur même du dispositif français des relations avec l'Afrique et le principal artisan des accords de coopération avec la République hutu d'Habyarimana. Quatre ans après le génocide, il explique encore que les Tutsi forment "un peuple intelligent et fier, de très bons guerriers, qui n'a rien à voir avec les hordes de pauvres bantou (...)". Il insiste sur leur intelligence. Ainsi dans l'enseignement "les sœurs et les professeurs préféraient probablement les Tutsi parce que, d'une manière globale, ils étaient intelligents". En revanche le Tutsi est, explique-t-il, un féodal dominateur : "son ambition [du FPR] (21) était de rétablir l'ordre antérieur, c'est à dire la domination d'une minorité tutsi sur un peuple destiné à demeurer un peuple de travailleur". Et l'ancien ministre de la Coopération ajoute : "Il existe donc une logique de domination des Hutu par un peuple tutsi intelligent et guerrier" (22). Haut responsable du Quai d'Orsay, Paul Dijoud, directeur des Affaires africaines et malgaches de 1991 à 1992, déclare quant à lui : "L'échec de la paix paraît en

définitive imputable au FPR mouvement essentiellement constitué de Tutsi, peuple intelligent, ambitieux, population nilotique installée dans l'Afrique profonde" (23). Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères de 1988 à 1993, ajoute : "Les Tutsi étaient non seulement de bons guerriers mais de bons stratèges" (24). Tous ces discours se greffent sur les portraits stéréotypés, vulgarisés par la presse française : "les Tutsi sont fins et élancés, avec le nez droit, tandis que les Hutu sont lourds et trapus", explique Paris-Match (25). Stephen Smith, le journaliste du Monde (ex-spécialiste Afrique de Libération), présente les Hutu comme le peuple de la glèbe dont la "diaspora tutsi" veut "l'assujettissement à la condition d'ilotes - citoyens de seconde zone- au fond des collines- (sic) pour des générations à venir" (26). Cette mise en scène de l'ethnisme par la Coopération et les Affaires étrangères dont les services secrets assurent la diffusion, correspond aux idées de ces militaires "spécialistes de l'Afrique". Ce sont leurs informations et leurs idées qui structurent les esprits dans les cellules élyséennes et dans les états-majors.

## **Des militaires français "spécialistes de l'Afrique"**

Pendant le génocide, les militaires français disaient aux journalistes présents sur place qu'il s'agissait d'un "conflit interethnique" (27). De son côté, le responsable de la cellule africaine de l'Elysée, Bruno Delaye (qui a succédé en 1992 à Jean-Christophe Mitterrand), expliquait à l'historienne Alison des Forges que "chez les Africains, les massacres étaient une pratique habituelle qui ne pouvait être facilement éliminée" (28). Pour justifier son engagement avec les organisateurs rwandais du génocide, il n'hésitait pas non plus à déclarer à la presse : "j'ai dû recevoir dans mon bureau 400 assassins et 2000 trafiquants de drogue. On ne peut pas ne pas se salir les mains avec l'Afrique" (29). On comprend mieux pourquoi le déchaînement de l'horreur ne troublait pas davantage les responsables français. Ils s'étaient engagés au Rwanda dans une "guerre totale" contre le Front Patriotique rwandais (FPR) qu'ils assimilaient au Tutsi. Une "vraie guerre, totale et très cruelle" comme le disait avec aplomb le général Christian Quesnot, chef d'état-major de François Mitterrand (30). On a probablement là une clé pour la compréhension de ce qui a rendu possible l'implication française : Chez ces Autres, et en particulier ces Autres radicalement Autres que sont pour eux "les ethnies" du centre de l'Afrique, "un génocide ce n'est pas très important" (31). La consigne officielle (largement diffusée par le SIRPA, efficace service de relations publiques des armées) était de dire qu'il faut laisser les Africains régler leurs problèmes ethniques entre eux et à leur façon. Quelle curieuse leçon de non-ingérence, pour des responsables dont le soutien aux génocidaires s'est prolongé jusqu'en 1996 et au-delà. C'est, en quelque sorte, du "droit à la différence" appliqué. De François Mitterrand à Alain Juppé, en passant par Hubert Védrine, tous les responsables politiques ont justifié le soutien que "la France" apportait aux tueurs rwandais par le fait que "les Hutu représentent 80% de la population" (32). Le principal argument utilisé fait donc référence à la "démocratie raciale", une démocratie qui serait fondée sur des critères ethniques. Ainsi, de fait, l'Elysée et le Hutu Power utilisaient la même propagande, les uns pour justifier leur intervention au Rwanda et les autres pour pousser la population aux massacres. Il faut donc que cette conviction soit solidement ancrée dans les mentalités pour que les dirigeants de la "patrie des droits de l'Homme", se disant héritiers de la "France résistante", aient pu se faire ouvertement les complices d'une conception ethnique du pouvoir qui a produit un génocide. Le racisme est aussi utilisé pour le nier. Ainsi, un ancien conseiller du président Mitterrand sous-entend que la sophistication qu'implique ce terme serait inaccessible aux Africains. L'idée sous-jacente est de continuer à dissimuler le génocide sous le concept de lutte tribale et de conflit interethnique. On trouve dans la revue Politique africaine un article expliquant que

des nègres qui s'entretuent à coup de machettes, cela n'a rien à voir avec un génocide. "La machette d'Afrique de l'Est, la panga, n'est pas une chambre à gaz", insiste l'auteur (34). De toutes façons, "ce ne sont pas les Français qui tenaient les machettes qui ont tué plusieurs centaines de milliers de Tutsi" déclarait Charles Josselin, Ministre de la Coopération (35). L'amiral Lanxade, expliquait aux journalistes, alors même que la population civile tutsi finissait d'être exterminée : "On ne peut nous reprocher d'avoir armé ceux qui tuent. D'ailleurs les massacres ont été faits à coup de bâtons, de machettes, d'armes blanches" (36). Cette remarque, répétée à l'envie, en appelle une autre : c'était précisément dans le cahier des charges des concepteurs du génocide. Réaliser une solution finale qui puisse s'interpréter en terme de "fureur populaire" était une condition de sa faisabilité et de son acceptation.

## **Une synergie perverse entre deux composantes : un néocolonialisme militaire et un système maffieux, la Françafrique**

La question est de savoir pourquoi le gouvernement français a soutenu le Hutu power. C'est une question fondamentale. Y répondre c'est comprendre le fonctionnement de la Françafrique (37). Etant donné que le Hutu Power a perdu, il semble en effet que le soutien de la diplomatie française à ce mouvement était une grossière erreur. Non pas parce qu'il s'agissait d'un mouvement génocidaire, le machiavélisme françafricain s'est toujours illustré dans des registres mortifères, mais précisément à cause de cet échec. En fait, la Françafrique ne pouvait faire autrement. Le soutien au Hutu Power est le produit d'une orientation politique lourde, celle du soutien aux dictatures néocoloniales, de préférence ethnistes, avec lesquelles l'Élysée a réalisé de nombreux deals "secret défense". Par exemple l'armement de l'Afrique du Sud sous embargo via le Rwanda du président Habyarimana. Les accords de Coopération militaire liant la France avec les dictatures françafricaines sont toujours hors du contrôle du Parlement. Aujourd'hui, l'initiation à la Françafrique reste un passage obligé pour les dirigeants français. Outre les briefings des militaires qui assurent la permanence du système (38), une petite réception chez l'un ou l'autre des dictateurs françafricains suffit pour éliminer tous les scrupules pouvant subsister. La désinvolture et le mépris avec lequel ils traitent leur propre peuple montre bien "qu'ils ne sont pas comme Nous". Une complicité élitiste et prébendière s'établit alors sans problèmes moraux à travers une familiarité triviale où l'on se donne du "cher cousin", voir même du "papa" (39) associant une basse flagornerie d'un côté et un mépris amusé de l'Autre. Le néophyte en repart plus riche de cette initiation et surtout des aumônes généreusement octroyées par le dictateur, de la simple valise au pétrolier entier, aux dépens des populations martyrisées. Le stade suivant consiste à savoir utiliser les Instituts spécialisés dans le développement (dépendant de l'ex-ministère de la Coopération) et les ONG humanitaires, pour améliorer l'image et limiter la casse.

La politique de la France en Afrique est le résultat d'une synergie perverse entre deux composantes bien distinctes et apparemment sans rapport. D'un côté un système mafieux et prédateur incarné notamment par l'entreprise Elf (qui n'est que la plus illustre et la mieux connue des très nombreuses entreprises et lobbys d'intérêts françafricains). D'un autre côté des militaires d'extrême droite, le lobby "militaro africaniste". Pouvoir au sein du pouvoir, implanté au cœur de l'Etat, c'est l'âme de la politique africaine avec ses traditions coloniales fortes et une permanence qui le situe au-delà des fluctuations et contingences politiques. Ainsi, un petit groupe d'officiers extrémistes et racistes dispose d'un pouvoir de nuisance

considérable que l'on peine à imaginer. Ils contrôlent en effet de nombreuses instances de décisions, d'information et d'intervention, notamment les services secrets. Leur existence est quasi-invisible, bien que parfois dénoncée (40). Elle apparaît surtout à travers leurs actions en Afrique (41). L'Élysée est le chef d'orchestre entre ces deux composantes, l'une affairiste et l'autre idéologique. Mais contrairement aux apparences, ces composantes ne sont pas si éloignées qu'il le paraît. Il existe entre elles de nombreuses passerelles : les militaires de la première finissent souvent embauchés à prix d'or dans les sociétés de la seconde. Ainsi Michel Roussin, officier de renseignement, passé chef de service au ministère de la Défense en 1980-81, puis ministre de la Coopération en 1993-94, devient en 1996 président de SAE International, une filiale du groupe Eiffage. En 1998, il obtient un poste d'administrateur à la Compagnie minière Comilog, sous filiale du Holding public ERAP. Enfin, depuis 1999, il travaille pour Vincent Bolloré second conglomerat franc-africain après Elf-Total. L'itinéraire du Général Jean Heinrich est non moins explicite. Chef du service action de la DGSE en 1987-1990 et directeur du Renseignement militaire (DRM) de 1992 à 1995, il démissionne et devient directeur de projets de la société Geos où se retrouvent nombre de ses anciens subordonnés du 11ème Choc, pour rejoindre ensuite le groupe Bolloré avec Michel Roussin.

Dans le cas du soutien au Hutu Power, il est clair que c'est la composante militaire qui a pris le dessus et qu'elle a gardé jusqu'à maintenant l'initiative, malgré l'échec des forces génocidaires et malgré le génocide. Si le ministre des Affaires étrangères ose encore évoquer en 2003 un "double génocide", n'est-ce pas la preuve de l'influence d'un petit groupe d'officiers extrémistes qui a fait de la France l'indéfectible allié d'un État génocidaire ? Ces militaires agressifs sont quasiment tous issus du 1er RPIMA.

Lors de la fausse opération humanitaire Turquoise, qui donna un dernier regain au génocide comme l'a constaté sur place Roméo Dallaire, le commandant de la force de l'ONU (42), certains officiers français ne cachèrent même pas à leur collègue canadien : "leur désir de combattre le FPR" (43). Cela, hélas, n'est pas du passé. Ce sont encore ces mêmes militaires des RPIMA qui récemment ont dévoyé la Mission d'intervention européenne Artémis au Congo Kinshasa (en 2003). Pendant leur intervention, ils ont laissé massacrer des centaines de personnes en Ituri appartenant au groupe héma, qu'ils assimilaient aux Tutsi, désarmant en revanche unilatéralement l'Union du Peuple Congolais (UPC) qui représente ce groupe. En partant, ils ont remis ces armes à l'Ouganda, régime qui arme les milices hostiles à l'UPC... C'est gratuit, il n'y a aucun intérêt français à défendre ici. C'est l'idéologie de ce groupe, ses rancunes et ses traditions qui s'imposent.

## Conclusion

Le drame rwandais est un exemple moderne de la collusion entre les pouvoirs politiques et les médias au Rwanda comme en France. Il met en lumière les conséquences que peut avoir le contrôle de ce quatrième pouvoir par les autorités politiques et militaires. Au Rwanda on connaît le rôle de journaux tel Kangura et l'efficacité de la RTL, la radio des Mille Collines (44). En France, le travail des médias, à part quelques exceptions, a été effrayant de soumission et de complaisance. J'ai déjà évoqué le rôle du plus illustre des journaux français, Le Monde (45). La présentation du génocide comme un vulgaire et récurrent conflit interethnique, une lutte tribale atavique au cœur de l'Afrique était le thème imposé. Sans cette dissimulation, il est certain qu'un drame raciste de cette ampleur aurait déclenché dès les premiers jours l'indignation générale, ce qui aurait rendu sa réalisation impossible.

La négation du génocide est aujourd'hui en France la conséquence de cette implication française. La compromission des dirigeants français avec les auteurs de ce génocide entraîne de multiples conséquences. La presse française est inféodée au pouvoir, ce génocide l'a montré. Les hommes politiques ne cherchent pas à connaître la vérité, la Mission parlementaire l'a montré. La négation est explicitement ou implicitement soutenus par tous ceux qui n'ont voulu voir dans le génocide qu'une guerre civile dont ils avaient choisi un camp, tous ceux qui ont au moins montré par ce choix leur irresponsabilité et leur incompétence gravissime. J'écris "au moins" pour ne pas faire de procès d'intention, mais le "pire" doit être envisagé, comme doit être évoqué ici le passé d'extrême droite ou les affinités extrémistes toujours actuelles de certains de ses acteurs. Ces experts, ces conseillers, ces "connaisseurs de l'Afrique", ces chantres de la coopération française issus de l'université et des grandes écoles françaises se targuent d'être des "décideurs". Ils refusent évidemment de reconnaître leur implication et encore moins de l'assumer. La négation ou le révisionnisme est alors une échappatoire, une solution simple et efficace, évitant tout mise en cause.

Le principal responsable des armées et des politiques était alors François Mitterrand. Il a pu sur cette affaire du Rwanda renouer avec son passé de militant de la droite la plus extrême et assumer une idéologie qu'il a dissimulée mais n'a sans doute jamais répudiée, comme l'atteste ses amitiés et diverses affaires (46). Derrière Mitterrand, il y a tous les services secrets français, l'état-major militaire, tous ceux qui l'informaient, qui informaient son ministre de la Défense et celui des Affaires étrangères. Ces agents des divers services sont toujours là, en place, toujours actifs et n'ont jamais été critiqués, désavoués encore moins privés de leurs fonctions Des fonction cruciales de décision et d'information. L'Etat s'abrite derrière le secret d'Etat. La négation et/ou le camouflage du génocide rwandais est, pour ces « hommes de l'ombre », un devoir imposé.

---

#### Notes :

1- Voir : <http://www.obsac.com/OBSV6N36-SurvVillepinGeno.html>

2- " Au début du génocide, les autorités avaient gelé les comptes bancaires des Tutsi, probablement dans l'intention de transférer ces fonds au profit du gouvernement. (...) Les autorités avaient demandé aux bourgmestres de régler sans tarder la redistribution des biens et des terres des Tutsi. (...) Les bourgmestres des communes rurales se préoccupaient surtout de la redistribution des parcelles cultivables, tandis que ceux des villes, comme à Butare, attribuaient les maisons, voir des étals sur les marchés, et ce pendant les mois de mai et de juin. " Alison Des Forges, *Aucun témoin ne doit survivre*, Human Rights Watch Africa/FIDH, Karthala, 1999. Alison Des Forges est historienne, professeur à Harvard.

3- Ainsi qu'ils l'expliquaient eux même, avec un très large écho dans la population, comme l'ont attesté les interviews de nombreux cadres et intellectuels hutu. Voir *La Nuit rwandaise*, ouvrage cité.

4- La France était le principal fournisseur d'armes et d'équipements militaires au Rwanda. Voir : Mel McNulty " French arms, war and genocide in Rwanda ", *Crime, Law & Social Change*, pages 105-129, n°33, 2000.

5- *L'Afrique sans Africains*, Stock, 1994. Stephen Smith ancien journaliste à Libération écrit depuis l'an 2000 dans *Le Monde* et Antoine Glaser est le principal rédacteur de *La Lettre du Continent*. Cette

proximité conceptuelle visible à travers leurs articles n'implique pas une subordination ou une obédience dont nous n'avons aucune preuve matérielle.

6- Pour paraphraser Hitler (qui parlait des Arméniens). Discours du 22 août 1939.

7- " L'attentat terroriste du 6 avril 1994 et le Tribunal Pénal International pour le Rwanda ", colloque organisé Le 4 avril 2003 à Paris, dans une salle des Champs-Élysées, par Charles Onana.

8- " Demain le Rwanda ", colloque sur les Grands Lacs au Sénat français, salle Monnerville, le 4 avril 2002, avec notamment l'omniprésent Charles Onana.

9- " La région africaine des Grands Lacs, Burundi, République démocratique du Congo, Rwanda ", le 25 octobre 2003 à Strasbourg, avec Charles Onana. Ce dernier venait de se produire à l'Assemblée Nationale, lors d'une conférence organisée le 16 octobre 2003 par le Club Afrique sous le patronage d'Arnaud Montebourg. Il se reproduira encore à deux reprises à Toulouse avec le sinistre Robin Philpot les 28 et 29 novembre 2003.

10- Le débat intitulé "Une approche de la vérité au Rwanda 10 ans après", organisé par le CNRS-média, prévu pour le 26 novembre 2003, a pu heureusement être annulé après que les organisateurs aient été informés des thèses défendues par Charles Onana et ses collègues négationnistes.

11- Politique africaine n° 69, mars 1998, pages 109-118.

12- Ces documents déclassifiés sont consultables sur le site <http://www.gwu.edu/~nsarchiv>. William Ferroggiano a utilisé " The freedom of information act " qui n'a pas d'équivalent en France. Notons que la presse française s'est empressée d'en faire de gros titres, les journalistes évitant de poser la question sur leurs propres dirigeants ! Par exemple, Christophe Ayad et Pascal Riché écrivaient : " Génocide au Rwanda : Washington savait ", Libération du 22 août 2001.

13- Les autorités belges et les Nations Unies à New York étaient également averties trois mois avant. Un officier belge des renseignements avait signalé en janvier 1994 les préparatifs d'un massacre imminent de la minorité tutsi, comme l'ont rapporté le ministre belge de la Défense Jean-Pol Poncelet et Roméo Dallaire, l'ancien commandant en chef des Casques bleus de l'ONU au Rwanda. Le Monde du 11-12 novembre 1995.

14- Comme l'ambassadeur Georges Martres, qui expliqua à la Mission parlementaire d'information que " le génocide constituait une hantise quotidienne pour les Tutsi ". Audition du 22 avril 1998. Enquête sur la tragédie rwandaise (1990-1994). Tome III, page 119 (Martres a été remplacé par Marlaud en 1993).

15- Date à laquelle les livraisons d'armes aux forces du génocide exilées au Zaïre et au Soudan n'avaient toujours pas cessé, ni l'entraînement de commandos issus des anciennes Forces Armées Rwandaises et des milices dans les bases militaires françaises de Centrafrique.

16- Interview au Figaro Magazine du 20 juin 1998.

17- Il s'agit du " Plan de la dynastie tutsi pour coloniser le Kivu ". " Ce "plan", (...) a été diffusé depuis les années 1960 dans le Kivu, relancé dans les années 80 par certains services rwandais et orchestré par la propagande de Kangura, de la RTLM et du régime Habyarimana. " Jean-Pierre Chrétien, Le défi de l'ethnisme, Karthala, 1997, page 371. Il s'agit d'un faux grossier similaire aux célèbres " Protocoles des Sages de Sion ", manipulation antisémite inventée par la police tsariste.

18- Bernard Debré, Le retour du Mwami, La vraie histoire des génocides rwandais, Ramsay, 1998, pages 109-110.

- 19- Adolf Hitler, *Mein Kampf*, traduction française intégrale, Nouvelles éditions latines, pages 301-325. Cité par Léon Poliakov, *Le Mythe aryen*, Calman-Levy, 1971.
- 20- Les auditions de la Mission d'information le confirmeront. Les militaires français parlaient de " Tutsiland " et de " pays hutu " dans leurs correspondances privées et mêmes dans leurs directives officielles. Mission parlementaire, Tome II, annexes, pages 239, 279, 387.
- 21- Front Patriotique Rwandais, mouvement composé en majorité d'anciens réfugiés tutsi qui a mis fin au génocide en s'opposant à la France qui soutenait le dictateur Habyarimana.
- 22- Mission parlementaire. Tome III. Auditions, pages 278, 283.
- 23- Mission parlementaire, Tome III. Auditions, page 380.
- 24- Mission parlementaire, Tome II, page 233.
- 25- Paris-Match, avril 1994.
- 26- Stephen Smith, " Génocide, le mot et les morts ", Libération du 6 au 10 mars 1997.
- 27- Pendant les fausses opérations humanitaires Amaryllis (avril 1994) et Turquoise (Juin, juillet 1994).
- 28- Dans son livre *Aucun témoin ne doit survivre*, op.cit.
- 29- Le Figaro du 12 janvier 1998.
- 30- " Cette guerre était une vraie guerre, totale et très cruelle ". Mission parlementaire, Tome III, Auditions, pages 341 (1998).
- 31- " Dans ces pays-là, un génocide ce n'est pas très important ", déclaration faite par le Président François Mitterrand à l'un de ses proches au cours de l'été 1994, rapportée par Patrick de Saint-Exupéry, Le Figaro du 12 janvier 1998.
- 32- On trouvera de nombreuses citations dans mon livre *La Nuit rwandaise*, éditions Izuba-Esprit Frappeur, 2002. Les discours actuels n'ont d'ailleurs pas changé.
- 33- Dans une interview à la BBC, Jean-Christophe Mitterrand a affirmé qu'une planification était inconcevable, " The Bloody Tricolor ", Panorama, 28 août 1995.
- 34- Marc-Antoine Pérouse de Montclos, " Les séquelles d'un génocide : quelle justice pour les Rwandais ? " *Politique Africaine*, n° 69, mars 1998, pages 109-118.
- 35- Entretien à Ouest-France du 17 octobre 1997.
- 36- Déclaration faite sur Radio Monte-Carlo, rapportée dans l'Humanité du 29 juin 1994. L'amiral Lanxade était le chef d'état-major des forces armées françaises et responsable de l'opération militaire Turquoise en juin-juillet 1994.
- 37- La Françafrique est la manifestation actuelle du pouvoir français dans ses anciennes colonies, basée sur le clientélisme et la corruption réciproque. Je renvoie ici au livre de François-Xavier Verschave *La Françafrique, le plus long scandale de la République*, Stock, 1998.
- 38- Alors que les partis au pouvoir et les hommes politiques passent, ces militaires cooptés, significativement toujours issus de l'infanterie de marine (l'ex-coloniale), restent.

39- Le Monde du 9 décembre 1998 donne en pâture la lettre de l'avocat Robert Bourgi à son " Papa " Omar Bongo. Voir Noir silence, pages 202-203 et 473-474, pour les commentaires de François-Xavier Verschave et Norbert Zongo, respectivement, sur cette familiarité typique des " élites " françafricaines.

40- Notamment en termes très violents par l'amiral Antoine Sanguinetti, dans le Supplément n°49 du mensuel de la Ligue de l'enseignement, mai 1997 ou Jean-François Bayart, dans Les Temps modernes, n°583, juillet août 1995.

41- Voir Jean-François Bayart, " Bis repetita : La politique africaine de François Mitterrand de 1989 à 1995 ", Colloque des 13-15 mai 1996. in : Sous la direction de Samy Cohen, Mitterrand et la sortie de la guerre froide, PUF, 1998, pages 251-294.

42- J'ai serré la main du diable. La faillite de l'humanité au Rwanda, Libre expression (Canada), 2003, pages 531 et 544.

43- Idem, page 560.

44- On aura une idée de cette prose en lisant l'article de Jean-Pierre Chrétien, Politique Africaine, n°42, juin 1991 : " Presse libre et propagande raciste au Rwanda ", pages 109-120, son livre : Le défi de l'ethnisme Karthala, 1997, et surtout l'ouvrage collectif Rwanda, les Médias du génocide, Jean-Pierre Chrétien, Macel Kabanda, Joseph Ngarambe, Jean-François Dupaquier, Karthala, 1995.

45- Le Monde un contre-pouvoir ? Désinformation et manipulation sur le génocide rwandais, L'Esprit Frappeur, 1999. Voir aussi le Mémoire de maîtrise d'Isabelle Gaudin, " Les crises rwandaises depuis 1959 vues à travers La Croix, L'Humanité et Le Monde. ", Université Paris 1, 1996. Il y a eu depuis d'autres travaux universitaires intéressants : David Maillard, " Le génocide du Rwanda et les médias : De la propagande à la désinformation " Maîtrise Information-Communication, Université Stendhal, Grenoble 3, 2002 ; Emmanuel Viret, " Le Monde et le génocide rwandais 6 avril 1994-22 août 1994 ", Mémoire de fin d'études, Sciences PO Rennes, 2002 ; Élodie Aparid, " Le génocide rwandais vu par Le Monde et Le Soir. Analyse comparative d'articles de presse parus en avril 1994. " Maîtrise de sciences politiques, Université de Sciences Sociales de Toulouse, 2002.

46- J'en reprends certaines dans La Nuit rwandaise, ouvrage cité. Voir aussi Un génocide sur la conscience de Michel Sitbon, L'Esprit Frappeur, 1999 et dans le livre de Georges-Marc Benamou Jeune homme, vous ne savez pas de quoi vous parler, Plon, 2001.